

## DISCOURS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Monseigneur,

Madame la Présidente des Rencontres Internationales Monaco et la Méditerranée,

Monsieur le Président d'honneur,

Monsieur le Directeur général de l'Institut océanographique,

Chers amis du cinéma, des patrimoines, de la Méditerranée,

Monsieur le Ministre,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous dire à quel point je suis heureuse d'être ici et pourquoi j'ai tenu à être avec vous ce matin malgré les aléas de la conjoncture que vous connaissez : j'ai tenu à être devant vous d'abord pour dire, pour témoigner comme Directrice générale de l'UNESCO, de notre reconnaissance à l'égard de la Principauté de Monaco, qui est un soutien non seulement fidèle, mais je dirai de plus en plus actif, dans toutes les causes que nous défendons, qu'il s'agisse du patrimoine naturel, du patrimoine culturel, du lien indéfectible qui existe entre les deux, des sciences océanographiques, mais aussi — c'est moins connu — de l'éducation, notamment de l'éducation des filles. Nous avons, et je veux en remercier votre Gouvernement, un allié que nous trouvons toujours à nos côtés et, pour cela, nous vous sommes reconnaissants.

J'ai tenu aussi à venir pour témoigner de la fidélité de l'UNESCO à ces Rencontres.

Parce que je crois que ces Rencontres internationales de la Méditerranée nous montrent l'exemple de ce que sont les liens profonds entre les sociétés civiles, mais aussi, par-delà les aléas des conjonctures politiques qui peuvent varier, les liens profonds patiemment

tissés par ces croisements d'expertises, par ces actes qui laissent une trace. Eh bien, je crois que c'est là l'œuvre la plus utile, et qui correspond profondément à ce que sont l'ambition et l'idéal de l'UNESCO.

Je suis venue aussi, parce que c'est la Méditerranée, à laquelle je suis particulièrement sensible, personnellement et au titre de mes fonctions à l'UNESCO.

Cette Méditerranée, berceau des mythes, des représentations qui dessinent notre imaginaire collectif, qui circulent et ont circulé avec les philosophes, avec les marchands, avec les voyageurs. Cette Méditerranée qui a une place centrale dans la formation des idées et des esthétiques.

Alors qu'aujourd'hui, on s'interroge sur la pertinence des espaces politiques, avec la fragilisation du multilatéralisme et l'interrogation des espaces régionaux, ce sont finalement les créateurs qui nous montrent par leur travail, par leur vision, la réalité de la Méditerranée comme espace commun. Ils sont comme toujours en avance sur le politique.

Et c'est pourquoi nous nous félicitons tous de l'engagement de créer un Conservatoire du Patrimoine culturel méditerranéen (le COPAM), pris à Marseille, l'été dernier, lors de la réunion des chefs d'État des 5 + 5 de la Méditerranée, et dont il sera fait état au cours de cette rencontre par Mounir Bouchenaki, infatigable défenseur du patrimoine et fidèle de l'UNESCO.

Ce colloque est une nouvelle occasion pour dialoguer et resserrer les liens entre les rives de la Méditerranée.

Je suis honorée et heureuse d'ouvrir avec vous ces Rencontres internationales, qui réunissent des profils multidisciplinaires : chercheurs, architectes, personnalités de la société civile, qui tissent les liens profonds qui survivent aux aléas de la conjoncture, autour du thème de l'action pour le patrimoine.

À cet égard, ces Rencontres représentent un temps fort de la vie de la région, et je remercie la Principauté de Monaco et Son Altesse Sérénissime de les rendre possibles, d'en faire un lieu de conversation et d'action stratégique.

C'est par la richesse des échanges, que la Méditerranée a construit son patrimoine, c'est par la richesse des échanges qu'elle le préservera.

Jamais autant qu'aujourd'hui, ce dialogue entre les rives de la Méditerranée n'aura été nécessaire. La mer Méditerranée n'est désormais que trop considérée comme un obstacle à franchir, le dernier mais le plus dangereux, qui la transforme en cimetière, ou en lieu de déchirement au bout d'une route de l'exil.

C'est une réalité qu'il nous faut affronter. Mais il faut aussi, dans le même temps, continuer d'œuvrer au développement de l'espace méditerranéen, multiplier les coopérations entre les pays, entre les sociétés civiles qui doivent savoir ce qu'elles ont en partage, et pouvoir puiser dans le patrimoine, même lointain, les ressorts nécessaires pour résister à la régression et à l'amnésie.

Le message d'Al Andalus, que l'on lit dans les sites merveilleux de l'Alhambra ou de la Medina Azahara, est le plus splendide démenti aux discours de haine.

Et de fait, venir sur les rives de cette très ancienne mer, c'est découvrir des lieux exceptionnels, dont autour de 160 sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial,

Tyr, Olympie, Carthage, la casbah d'Alger... Ce palimpseste fait de la Méditerranée un véritable « continent liquide, aux contours solidifiés », pour citer un écrivain qui se définissait comme méditerranéen avant de se dire français, Gabriel Audisio.

Dans ce « pays » méditerranéen et depuis des millénaires, les cultures, les cuisines et les langues se croisent. De leur rencontre est né un patrimoine varié, culturel et naturel, matériel et immatériel, que met en lumière le musée océanographique de Monaco, ce merveilleux écrin qui s'ouvre sur la mer.

Ce patrimoine est pourtant menacé : par les conflits bien sûr, mais aussi par l'urbanisation excessive, la pêche intensive, ou encore par le tourisme de masse, même si, comme nous le voyons par exemple à Fès, il est possible de mettre en œuvre des stratégies de développement fondées sur le tourisme durable.

Ce patrimoine est aussi de plus en plus menacé par les dérèglements climatiques.

L'érosion, les inondations et la montée des eaux menacent des sites méditerranéens, de Venise, à la vieille ville de Kotor, en passant par les vestiges de l'île de Samos.

C'est ainsi qu'une équipe de chercheurs, dans un article publié dans la revue *Nature* en octobre 2018, a estimé que 49 sites méditerranéens du Patrimoine mondial sont en danger d'être submergés, du fait de l'érosion côtière.

Et je sais combien la Fondation de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II est engagée sur ces sujets, dans une œuvre de préservation de la biodiversité, et dans la lutte contre le changement climatique, qui menace les populations littorales et leur patrimoine.

En fragilisant les modes de vie des communautés, le changement climatique menace également leur patrimoine immatériel, les fruits et légumes, ou encore la pollinisation au fondement de la diète méditerranéenne, inscrite au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Mais nous pouvons et devons aussi trouver dans le patrimoine immatériel, dans les savoirs ancestraux, une ressource pour redécouvrir un lien plus harmonieux avec la nature, sans passéisme mais sans amnésie non plus.

En effet, à l'heure où l'humanité cherche à réinventer sa relation avec son environnement, les cultures autochtones, tissées de génération en génération, sont des réservoirs de savoir-faire qui sont riches d'enseignements.

C'est pour cela que l'UNESCO agit pour préserver ces savoir-faire, comme les pratiques traditionnelles d'agriculture et de pêche, qui nous disent comment l'homme peut vivre dans un milieu sans l'épuiser ; et c'est pourquoi encore nous nous mobilisons pour faire vivre les langues dans toute leur diversité, qui sont les réceptacles fragiles de ces savoir-faire.

Nous sommes dans un contexte où la notion même de patrimoine est en cause, au même titre que les grands équilibres naturels, dans un couple nature-culture que nous avons trop longtemps eu l'arrogance de vouloir séparer.

Le sentiment d'une dégradation parallèle n'est pas nouveau, mais se renforce. Si le monde entier a pris conscience de la gravité des enjeux du réchauffement climatique grâce au GIEC, qui s'est réuni le mois dernier à l'UNESCO, si la prise de conscience concerne aussi les enjeux de l'effondrement de la biodiversité, grâce à l'IPBES qui nous a alertés aussi à l'UNESCO au printemps dernier avec son premier rapport mondial sur la biodiversité, ce n'est pas suffisamment le cas en ce qui concerne le monde culturel.

Il faut donc agir pour ce patrimoine méditerranéen dans toutes ses dimensions et s'engager pour sa préservation.

Nous avons à notre disposition des outils pour cette protection, tout d'abord à travers les espaces naturels protégés, qu'il faut développer et accroître. J'espère que les États le feront en 2020, à l'occasion des différents rendez-vous consacrés à la défense de la biodiversité. C'est l'objectif du Réseau des réserves de biosphère UNESCO en Méditerranée, qui regroupe aujourd'hui 70 réserves, réparties sur 15 pays, protégeant ainsi une superficie d'environ 18 millions d'hectares.

Nous pouvons aussi nous appuyer sur les sites du Patrimoine mondial, terrestres mais aussi marins. Cinquante sites marins sont inscrits aujourd'hui au Patrimoine mondial, dont deux en Méditerranée, le Golfe de Porto en France et l'écosystème d'Ibiza en Espagne.

Il s'agit là d'une véritable garantie d'action et de protection, dans la mesure où les États membres qui accueillent ces sites s'engagent à conserver leur authenticité et leur intégrité.

C'est ce qui a par exemple encouragé les îles Baléares à imposer, l'année dernière, des zones de non-mouillage à tous les navires, afin de davantage protéger les prairies sous-marines de posidonies.

Cet exemple concret nous dit combien la Convention de 1972 de l'UNESCO, celle sur le patrimoine mondial, est riche de potentialités à exploiter.

Mais nous pouvons également nous appuyer sur d'autres de nos conventions que les États membres se sont données à l'UNESCO, qu'il s'agisse de celle de 2003 sur le patrimoine « immatériel » ou celles de 1954 et de 1970 qui défendent le patrimoine, des conséquences des conflits armés et de leur commerce illicite.

Je veux aussi, comme vous m'y avez invitée, Monseigneur, évoquer celle de 2001 qui protège le patrimoine « subaquatique », « ce précieux patrimoine immergé qui appartient à l'humanité tout entière », pour citer Javier Pérez de Cuellar, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, qui nous a quittés le 4 mars dernier.

De récents exemples nous montrent la voie pour y arriver. Ainsi, l'initiative de coopération internationale pour la protection des Bancs de Skerki, lancée en 2018, sous la coordination de la Tunisie, et qui regroupe plusieurs pays méditerranéens, a illustré de nouvelles potentialités dans la mise en œuvre de notre Convention de 2001 sur le patrimoine subaquatique. C'est en effet la première fois que les mécanismes de coopération et d'assistance mutuelle de la Convention, prévoyant des modalités d'action concrètes au service du patrimoine, étaient activés.

Il y a en la matière un champ de coopération insuffisamment exploré, car on pourrait imaginer que les pays de la Méditerranée s'unissent pour s'équiper de navires dédiés, ces vaisseaux scientifiques d'exploration, à l'instar de ceux du DRASSM français. Je suis sûre que la Principauté pourrait apporter son soutien à une initiative à la croisée de toutes vos actions, des océans au patrimoine.

Ces efforts auprès des experts sont bien sûr essentiels, mais il faut aussi sensibiliser le plus large public possible.

À ce titre, comme vous l'avez évoqué, Monsieur le Directeur général de l'Institut océanographique, nous nous réjouissons de présenter, sur les grilles de l'UNESCO à Paris, du 30 mars au 30 avril prochain, une exposition sur les campagnes d'exploration des fonds océaniques et de la faune marine de la Fondation Albert I<sup>er</sup> Prince de Monaco.

Notre Convention de 1970, pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels, est un autre point d'appui dont nous allons consolider le potentiel. Nous travaillons ainsi à faciliter la restitution

des biens ayant été saisis, aujourd'hui souvent freinée par la complexité des cadres juridiques. 2020 marque une année importante pour avancer en la matière, avec le cinquantenaire de la Convention, qui sera célébré lors d'une conférence en novembre en Allemagne, et la tenue de la première Journée internationale de lutte contre le trafic de biens culturels, le 14 novembre prochain.

Cela me conduit à un autre aspect fondamental des patrimoines culturels : leur puissance symbolique.

Dans la très longue histoire plurimillénaire des éléments majeurs du patrimoine, les traces, les témoignages de fidélité gardent à travers les siècles une puissance impressionnante : ils peuvent mobiliser les foules, changer la vie des personnes, dire une humanité commune mais aussi susciter des affrontements. On voit, là aussi, ce lien entre le matériel et l'immatériel.

Je pense aux drames des destructions délibérées, quand un musée, un monument est visé parce qu'il témoigne d'une diversité insupportable à certains, ou parce qu'il rassemble une communauté attaquée. Nous l'avons trop souvent vécu.

Il s'agit de monuments et, en même temps, de beaucoup plus que cela.

C'est ainsi ce qui nous amène à la puissance des mouvements de reconstruction.

Toutes les destructions ne sont pas irréversibles. La force des symboles est telle qu'elle constitue aussi un levier pour l'action. Dans la destruction, il s'agit d'effacer ce qui est porté par le monument. Il y a là un acte délibérément totalitaire et, en même temps, la ressource pour surmonter ces agressions.

Par sa faculté à rassembler, à être un révélateur d'universalité, par sa capacité à conjuguer l'identité au pluriel, le patrimoine peut en effet être un instrument exceptionnel de paix.

L'UNESCO a été cet instrument de mobilisation de la communauté internationale en ce sens, quand il s'est agi d'Angkor il y a plus de 25 ans, pour coordonner le relèvement de ce patrimoine khmer d'exception, après la guerre qui divisa le pays.

Ce fut aussi notre conviction à Mostar, quand, au début des années 2000, l'UNESCO entreprit de reconstruire le vieux pont détruit sept ans plus tôt.

C'est encore notre conviction en Irak, où par notre initiative, lancée en 2018, « Faire revivre l'esprit de Mossoul », nous reconstruisons les monuments les plus emblématiques de la vieille ville, comme la Mosquée al-Nouri et les églises Al-Saa'a et Al-Tahera, avec l'aide de grands donateurs : les Émirats Arabes Unis, l'Union européenne et tant de pays.

Mais, au-delà des pierres, nous voulons aussi faire revivre l'esprit de Mossoul, qui était la ville de la diversité des religions, la ville des libraires, la ville des universités, pour redonner un sens à l'idée même d'avenir.

Cela passe par le relèvement du tissu social et culturel, et en cela le retour de la Fête du Livre de Mossoul, en octobre dernier, fut un symbole marquant.

Cela passe aussi par la reconstruction du tissu éducatif, par la formation des enseignants et la réhabilitation des écoles détruites, pour redonner un chemin d'espoir à la jeunesse mossouliote, et lutter à la racine contre la tentation de l'extrémisme.

Dans la situation toujours dramatique qui est celle de la Syrie depuis plusieurs années, nous renforçons les capacités, identifions les besoins et documentons les merveilles d'Alep et de Palmyre, cet « irremplaçable trésor » si cher à Paul Veyne — , nous formons des professionnels depuis nos bureaux d'Amman ou de Beyrouth et je me réjouis que ces questions soient à l'ordre du jour des Rencontres.

Nous avons par exemple réuni au siège de l'UNESCO, en décembre dernier, les experts syriens et internationaux, pour examiner les modalités de la réhabilitation du site de Palmyre.

En parallèle, nous travaillons avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, dans l'objectif de dresser un panorama complet de l'état du patrimoine culturel syrien - ce travail servira de référence afin de mener à bien les futures réhabilitations.

Cette mobilisation par l'éducation et le patrimoine, nous la portons, en cherchant à y impliquer tout particulièrement la jeunesse des deux rives.

C'est le sens, par exemple, du Forum arabe des jeunes professionnels du patrimoine mondial, que nous avons organisé à Tunis en décembre dernier, dans le cadre du projet conjoint UNESCO-Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Cet événement a permis à des jeunes de 17 pays de la région, de travailler à la promotion du patrimoine, en intégrant dans leur réflexion la lutte contre les discours de haine.

Notre action vise aussi à mobiliser la coopération internationale dans des situations d'urgence, en particulier à travers le Fonds d'urgence pour le patrimoine, qui est déjà intervenu à Tombouctou, au Mali, au Soudan, ou encore actuellement au Pérou - et au total, dans 57 pays depuis sa création en 2015. Permettez-moi de remercier la Principauté pour l'avoir soutenu depuis ses débuts.

Pour nourrir cette ambition de préservation et de transmission dans la durée, comme dans l'urgence, nous pouvons compter de plus

en plus sur le soutien de la technologie, qui nous offre désormais des possibilités extraordinaires, dans des partenariats publics-privés innovants.

Faire, de l'innovation technologique, un outil pour la connaissance, la réhabilitation et la transmission du patrimoine, c'est aussi le but de notre projet pour rassembler les données numériques de l'ensemble des sites du Patrimoine mondial. C'est l'imagerie prise par drones à Mossoul ou pour le Minaret de Jam, en Afghanistan — qui peut servir à l'évaluation de la conservation, à la fabrication de plans pour tous les types d'utilisateurs, à la documentation d'archives, mais aussi à la connaissance du grand public, friand de ces images nouvelles, dans les grandes expositions.

Il s'agit là d'un travail de grande envergure, qui servira au grand public comme aux scientifiques et aux professionnels du patrimoine. Nous n'en sommes qu'à ses débuts, mais nous ambitionnons d'en proposer un premier aperçu à l'exposition universelle de Dubaï, en octobre prochain.

Les technologies d'imagerie 3D nous permettent aussi aujourd'hui de mieux comprendre et de protéger notre patrimoine naturel méditerranéen, en dressant une cartographie très fine de ce système particulier du vivant qu'est la biocénose marine. C'est par exemple ce qui a été fait dans l'aire marine protégée du Larvotto, ici à Monaco, afin de sauvegarder et de restaurer, dans leur habitat naturel, les herbiers et toute la biodiversité qu'ils abritent.

Les technologies sont également nos alliées, lorsqu'il s'agit non seulement de mieux connaître le patrimoine culturel, mais de prendre des mesures proactives pour le redévelopper, pour faire revivre les coraux affaiblis par l'acidification et le réchauffement des mers, ou d'offrir au pied des éoliennes de mer de nouveaux sanctuaires à la faune marine.

Monseigneur,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

Cette injonction pour préserver le patrimoine, celle qui nous réunit ce matin, se fait au nom de notre humanité commune, dans un devoir qui nous engage à léguer, aux générations futures, ce dont nous sommes seulement des dépositaires temporaires.

Il y a dans notre capacité à transmettre le patrimoine, à le faire comprendre, le faire partager par l'éducation, quelque chose qui se joue de notre relation aux autres et à nous-mêmes. Il y a une



dimension éthique, irréductible dans notre relation à la mémoire, aux souvenirs que vous évoquez, madame la Présidente.

Peut-être même ici en Méditerranée, va-t-on plus loin, non seulement pour accepter l'autre, mais aussi, au-delà de la tolérance, pour l'accueillir dans sa différence, dans son histoire et dans sa complexité.

Agir ensemble dans cette mer de singularités, c'est faire vivre l'aphorisme de l'écrivain martiniquais, Édouard Glissant, lui aussi très concerné par ces questions d'éthique, d'imaginaires et de cultures : « Agis dans ton lieu, pense avec le monde ».

Je vous remercie.

Audrey AZOULAY

*Directrice Générale de l'UNESCO*

